

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire Rome, 15-18 novembre 2021

Distribution: générale Point 7 de l'ordre du jour

Date: 4 octobre 2021 WFP/EB.2/2021/7-A/2

Original: anglais Questions opérationnelles – Plans stratégiques de

pays

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Projet de pPlan stratégique de pays – République démocratique populaire lao (2022-2026)

Durée	Janvier 2022-décembre 2026
Coût total pour le PAM	79 158 740 dollars ÉU.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge *	4

^{*} http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/

Résumé

La République démocratique populaire lao, qui compte parmi les pays de la région Asie et Pacifique dont la croissance économique est la plus rapide, devrait sortir de la catégorie des pays les moins avancés en 2026. Le taux de pauvreté est tombé à 18,3 pour cent en 2019, contre 46,0 pour cent en 1993¹; l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont également en recul, mais un enfant sur trois souffre encore de retard de croissance et 20 pour cent de la population demeurent aux prises avec l'insécurité alimentaire. Les taux d'anémie restent également élevés et les taux d'émaciation ont augmenté entre 2011 et 2017. En outre, on observe une tendance croissante à l'obésité et au surpoids, associée à la menace du triple fardeau de la malnutrition. La qualité des soins de santé et de l'éducation laisse beaucoup à désirer, la grande majorité des

Coordonnateurs responsables:

M. J. Aylieff Directeur régional Asie et Pacifique courriel: john.aylieff@wfp.org

M. J. Delbaere Directeur de pays courriel: jan.delbaere@wfp.org

¹ Bureau lao de statistique et Banque mondiale, 2020: *Poverty Profile in Lao PDR: Poverty Report for the Lao Expenditure and Consumption Survey 2018–2019.*

élèves ne satisfaisant pas aux normes minimales requises en lecture, en écriture et en calcul. Enfin, le pays est vulnérable face aux effets du changement climatique, et les catastrophes naturelles deviennent plus fréquentes et plus graves.

Les mesures de confinement et autres dispositions strictes qui ont été prises précocement par le Gouvernement ont protégé le pays de répercussions sanitaires par trop importantes de la maladie à coronavirus 2019, mais les effets socioéconomiques de la pandémie – notamment sur la croissance économique, les recettes de l'État, l'emploi et les envois de fonds – menacent de réduire à néant la plupart des progrès enregistrés ces dernières années. La pression supplémentaire qui s'exerce sur un budget public déjà calculé au plus juste fait que le Gouvernement peine à investir et à gérer les processus de transition.

Dans le cadre du présent plan stratégique de pays, le PAM continuera de se désengager progressivement de la mise en œuvre directe de programmes et d'intensifier les initiatives de renforcement des capacités nationales et locales, en exploitant les excellentes relations qu'il entretient avec le Gouvernement à tous les niveaux. L'ambition à long terme est de permettre au Gouvernement et aux communautés de s'approprier, de gérer et de mettre en œuvre les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle d'ici à 2030. Une approche à dimension nutritionnelle tenant compte de la problématique femmes-hommes sera adoptée au titre de l'ensemble des effets directs stratégiques. Compte tenu de l'exposition du pays aux risques naturels, le PAM mettra encore davantage l'accent sur la préparation aux situations d'urgence et sur les interventions en cas de crise et œuvrera aux côtés du Gouvernement au renforcement des capacités nationales en la matière tout en exécutant ses propres activités et interventions. Les stratégies de transition visant le transfert de la responsabilité de certaines activités au Gouvernement, et l'appui en faveur des cadres stratégiques et politiques publics feront l'objet d'un surcroît d'attention. La collaboration étroite avec d'autres entités des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole, continuera de constituer un axe important des interventions du PAM.

L'appui apporté par le PAM au Gouvernement dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle reposera sur quatre effets directs stratégiques:

- Effet direct stratégique 1: D'ici à 2026, la sécurité alimentaire, la nutrition et les résultats de l'apprentissage des écoliers résidant dans des zones vulnérables s'améliorent grâce à un programme national de repas scolaires ancré dans la durée. Le PAM mettra en place un ensemble intégré d'activités d'appui à l'intention des écoliers résidant dans les districts défavorisés prioritaires, et dispensera une assistance technique à l'appui du développement du programme national de repas scolaires.
- Fifet direct stratégique 2: D'ici à 2026, les résultats obtenus en matière de nutrition chez les personnes vulnérables exposées à des risques de malnutrition, sous une forme ou une autre, en particulier les femmes et les filles en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans et les enfants d'âge scolaire, s'améliorent, conformément aux cibles fixées au niveau national. Le PAM assurera des services nutritionnels centrés sur la prévention de la malnutrition chez les personnes ciblées, tout en fournissant une assistance technique, en menant des activités de sensibilisation et en dispensant des avis fondés sur des données probantes à l'intention du Gouvernement et des autres parties prenantes, notamment le secteur privé.
- Effet direct stratégique 3: D'ici à 2026, les personnes vulnérables résidant dans les zones touchées par une catastrophe ou exposées à des risques bénéficient d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée tout au long de l'année et leur capacité à atténuer et à gérer les risques associés aux aléas climatiques et à d'autres chocs est renforcée. Le PAM travaillera aux côtés des communautés ciblées et des pouvoirs publics dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe et des risques d'origine climatique, afin de

renforcer leur capacité à réduire les pertes dues à des chocs, et il assurera également la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés tout au long de l'année.

Effet direct stratégique 4: Les populations touchées par une crise en République démocratique populaire la sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les catastrophes. Le PAM fournira une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle et une assistance de type monétaire pour contribuer à subvenir aux besoins essentiels des personnes touchées par une crise lorsque le Gouvernement n'aura pas la capacité de le faire.

Le plan stratégique de pays est parfaitement aligné sur les priorités définies dans le neuvième plan national de développement socioéconomique, dans les plans sectoriels pertinents et dans le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2022-2026, et il est lié à l'objectif de développement durable 2 et aux domaines connexes, comme l'atténuation de la pauvreté, la santé, l'éducation, l'environnement et l'égalité femmes-hommes.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République démocratique populaire la (2022-2026) (WFP/EB.2/2021/7-A/2) pour un coût total pour le PAM de 79 158 740 dollars É.-U.

^{*} Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. La République démocratique populaire la est un pays sans littoral qui se place au 137^{ème} rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain 2020. Bien qu'elle demeure classée parmi les pays les moins avancés, sa sortie de cette catégorie est envisagée pour 2026².

- 2. Le pays compte environ 7,2 millions d'habitants, répartis entre 49 groupes ethniques reconnus comme tels et classés selon quatre familles ethnolinguistiques lao-thaï (62,5 pour cent), môn-khmer (23,7 pour cent), hmong-mien (9,7 pour cent) et sino-tibétaine (2,9 pour cent) auxquelles s'ajoutent de multiples sous-groupes. Le pays se place au 43e rang sur 153 pays selon l'indice mondial des disparités entre hommes et femmes 2020, et 2,77 pour cent de la population souffrent d'un handicap.
- 3. La République démocratique populaire lao est un pays où de multiples ethnies vivent en harmonie, avec un degré élevé de stabilité politique, de paix et d'ordre social. Toutefois, les problèmes découlant d'un chômage élevé et croissant parmi les jeunes, des niveaux d'endettement insoutenables, la dégradation de l'environnement, des disparités notables entre zones rurales et zones urbaines, ainsi que des inégalités au sein de la population, constituent des facteurs de risque susceptibles de se répercuter sur la paix et la stabilité³.
- 4. Compte tenu de la diversité de sa topographie, de ses caractéristiques climatiques, de sa forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles et de l'agriculture, mais aussi d'une capacité d'adaptation limitée, la République démocratique populaire la est extrêmement vulnérable aux catastrophes liées au climat. Les inondations et les sécheresses comptent parmi les menaces les plus courantes et les plus dangereuses.
- 5. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a eu de graves répercussions sur la croissance économique du pays, auparavant robuste. Selon les estimations, le produit intérieur brut (PIB) a accusé un déclin de 0,6 pour cent en 2020. Cette même année, le taux de chômage a atteint 25 pour cent, les femmes étant touchées au premier chef, et il était attendu que la dette publique bondisse pour atteindre au moins 69 pour cent du PIB⁴.
- 6. La COVID-19 a également perturbé des chaînes d'approvisionnement essentielles et a eu des répercussions négatives sur les industries, en particulier manufacturières. Toutefois, en dépit de la pandémie, le secteur agricole est demeuré résilient et l'on estime que sa croissance s'est établie à 2 pour cent en 2020.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

7. L'analyse commune de pays des Nations Unies a pris acte de l'engagement résolu du Gouvernement de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD), notant que la République démocratique populaire lao comptait parmi les premiers pays à avoir intégré les ODD dans le cadre national de planification du développement. En 2018, le Gouvernement avait remis un rapport établi à l'issue d'un premier examen national volontaire des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD; un deuxième rapport est en cours d'élaboration.

² Selon le *Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024*, la République démocratique populaire lao demeurera un pays en développement sans littoral prioritaire après sa sortie de la catégorie des pays les moins avancés.

³ Équipe de pays des Nations Unies: *analyse commune de pays* (à paraître).

⁴ Banque mondiale. 2021. *Lao PDR Economic Monitor: Supporting Economic Recovery*.

8. La COVID-19 a perturbé l'action menée pour mettre en œuvre le Programme 2030 et réaliser les ODD. Bien que les incidences sanitaires directes de la pandémie aient été relativement limitées, la République démocratique populaire la se heurte en la circonstance à une menace sans précédent. Les crises sanitaire, économique et sociale pourraient réduire à néant plusieurs années de progrès accomplis en matière d'atténuation de la pauvreté, de sécurité alimentaire, de santé et d'éducation.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

- 9. Accès à la nourriture. Le score obtenu par le pays dans l'indice de la faim dans le monde s'est amélioré, puisqu'il est passé de 47,7 à 25,7 au cours de la décennie écoulée. Toutefois, en 2020, quelque 31,8 pour cent des ménages ont fait face à une insécurité alimentaire limitée, modérée ou grave, et 2,2 millions de personnes en ont pâti, dont 1,08 million de femmes⁵.
- 10. Les interventions précoces du Gouvernement en réponse à la menace que faisait peser la COVID-19 ont permis de limiter la transmission du virus seuls 49 cas avaient été confirmés en mars 2021, n'ayant entraîné aucun décès⁶. Toutefois, certaines mesures ont contribué de façon fortuite à réduire la disponibilité et la consommation d'aliments variés et nutritifs et à faire grimper les prix des denrées alimentaires pour environ 50 pour cent des ménages⁷.
- 11. Fin de la malnutrition. Le taux de prévalence du retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans a décliné (33 pour cent en 2019 contre 44 pour cent en 2012)⁸, avec des taux légèrement plus élevés chez les garçons, mais la pandémie de COVID-19 aggrave la situation du pays en matière de nutrition et de sécurité alimentaire (et ce phénomène est appelé à persister) et a de graves répercussions sur les enfants et le développement du capital humain. On estime que le taux de prévalence globale de l'émaciation modérée à grave parmi les enfants de moins de 5 ans pourrait croître de 14,3 pour cent en raison de l'augmentation prévisible des taux de mortalité en lien avec la COVID-19⁹.
- 12. Productivité et revenus des petits exploitants. En République démocratique populaire lao, 76 pour cent des ménages dépendent des activités agricoles pour satisfaire leurs besoins. Toutefois, compte tenu de son relief montagneux, seuls 6 pour cent de la superficie totale du pays sont arables, soit la plus petite proportion de terres arables enregistrée parmi les pays d'Asie du Sud-Est¹⁰.
- 13. Quelque 75 pour cent des ménages sont propriétaires d'une exploitation agricole, mais les femmes font l'objet de restrictions applicables à la propriété foncière. Après le déclenchement de la pandémie de COVID-19, 92 pour cent des exploitations agricoles ont pu continuer à fonctionner grâce à l'arrivée d'une main-d'œuvre licenciée par d'autres secteurs¹¹, ce qui a permis d'éviter un déclin marqué des activités agricoles. Néanmoins, le

⁵ PAM, 2020. *Rapid Assessment of Food Security and Agriculture in Lao PDR*. Mai 2020.

⁶OMS, 2021. Lao PDR. Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) Situation Report #27.

⁷ Banque mondiale, 2021. *Monitoring COVID-19 Impacts on Households in Lao PDR*. Rapport nº 2, février-mars 2021.

⁸ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, 2020: L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable.

⁹ Headey, D. et al., 2020: Impacts of COVID-19 on childhood malnutrition and nutrition-related mortality. Lancet, 396(10250): P519_521.

¹⁰ FAO, 2012: Selected indicators of food and agricultural development in the Asia-Pacific region (2001–2011).

¹¹ Banque mondiale, 2020: *Monitoring COVID-19 Impacts on Households in Lao PDR*. Rapport nº 1, juin-juillet 2020.

volume de ventes de produits agricoles et les prix en baisse ont entraîné un recul des revenus¹².

14. Systèmes alimentaires durables. Les systèmes alimentaires constituent une priorité de premier plan compte tenu des taux de prévalence élevés de l'insécurité alimentaire et des carences nutritionnelles, ainsi que de la dépendance persistante des moyens d'existence à l'égard de l'agriculture. Le développement et la croissance économiques sont principalement le fruit du développement agricole. Plus de 60 pour cent de la population active sont employés dans le secteur agricole, qui contribue au PIB à hauteur de 16 pour cent.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

- 15. En 2018-2019, environ 20 pour cent de la population ont souffert d'insécurité alimentaire modérée à grave pour une part disproportionnée dans les zones rurales ainsi que parmi les personnes démunies et certaines minorités ethniques¹³. Selon l'indice de la faim dans le monde 2019, la République démocratique populaire lao se plaçait au 87ème rang sur 117 pays, ce qui signifie que la situation y était "grave".
- 16. Le prix des produits alimentaires a des répercussions sur l'accès des ménages aux aliments nutritifs 83,3 pour cent ne peuvent s'offrir une alimentation saine, contre une moyenne de 41,5 pour cent dans la région Asie et Pacifique¹⁴. Les menaces pesant sur l'accès aux denrées et sur leur accessibilité économique incluent les inondations saisonnières, les sécheresses, la dégradation des sols, la déforestation, les déplacements de personnes et les migrations¹⁵.
- 17. L'accès aux marchés pose des problèmes à une forte proportion de ménages ruraux, qui dépendent des routes et d'autres éléments d'infrastructure. Nombre de villages, en particulier dans les zones rurales situées en altitude, sont isolés pendant la saison des pluies.
- 18. La plupart des habitants, en particulier ceux qui appartiennent aux familles ethnolinguistiques môn-khmer et hmong-mien, vivent dans des zones reculées où l'intégration aux infrastructures nationales de santé et autres services essentiels est limitée. De plus, ces zones sont exposées à des catastrophes qui conduisent à une réduction substantielle de l'apport alimentaire, en raison des pertes de récoltes et de l'incapacité dans laquelle se trouvent les ménages de se procurer de la nourriture. Par ailleurs, la diversité ethnique et l'éventail des croyances de la population font que les pratiques appropriées en matière d'alimentation et de soins ne sont pas toujours appliquées et qu'il est donc difficile de remédier à la malnutrition¹⁶.
- 19. Le triple fardeau de la malnutrition demeure un défi de taille. Un tiers des enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance proportion très élevée en comparaison du seuil de référence établi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)¹⁷ et le taux de prévalence de l'émaciation est passé de 6 pour cent en 2012 à 9 pour cent en 2018. De plus,

¹² PAM, 2020: Rapid Assessment of Food Security and Agriculture in Lao PDR.

¹³ Bureau lao de statistique et Banque mondiale, 2020: *Poverty Profile in Lao PDR: Poverty Report for the Lao Expenditure and Consumption Survey 2018–2019.*

¹⁴ FAO, OMS, PAM et UNICEF, 2021: *Asia and the Pacific Regional Overview of Food Security and Nutrition 2020: Maternal and Child Diets at the Heart of Improving Nutrition.*

¹⁵ PAM, 2017: Fill the Nutrient Gap Lao PDR. Summary Report.

¹⁶ Chaparro, C., Oot, L. et Sethuraman, K., 2014. Laos Nutrition Profile. Washington, FHI 360/FANTA.

¹⁷ de Onis, M. *et al.*, 2018. Prevalence thresholds for wasting, overweight and stunting in children under 5 years. *Public Health and Nutrition*, 22(1)_175–179.

44,1 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 39 pour cent des femmes et des filles en âge de procréer (de 15 à 49 ans) souffrent d'anémie, ce qui en fait un grave problème de santé publique¹⁸. Le surpoids et l'obésité vont croissant, avec aujourd'hui 15,7 pour cent des enfants et des adolescents (de 5 à 19 ans) qui entrent dans la catégorie des individus en surcharge pondérale¹⁹.

- 20. Souvent, les enfants ne sont pas nourris avec des aliments suffisamment nutritifs, ni assez fréquemment, la diversité alimentaire est extrêmement limitée et seul un enfant âgé de 6 à 23 mois sur quatre reçoit un apport alimentaire minimum acceptable²⁰. Pas plus de 44pour cent des filles et femmes enceintes ou allaitantes bénéficient de la diversité alimentaire minimale requise pour les femmes²¹. Ces comportements alimentaires sont attribués aux difficultés d'accès aux marchés, à la disponibilité limitée d'aliments nutritifs et à la forte dépendance vis-à-vis d'aliments de base (comme le riz), et sont tributaires de plusieurs facteurs contraintes économiques, manque de temps ou de connaissances parmi les mères et les personnes dispensant des soins, accès à l'eau et consommation d'eau inadéquats, services d'assainissement et d'hygiène insuffisants, et pratiques inappropriées en matière d'hygiène.
- 21. Les petits exploitants agricoles se heurtent à un ensemble de difficultés, parmi lesquelles: une faible connaissance technique de l'agriculture intelligente face au climat, les effets du changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes, un accès difficile aux services financiers et aux outils de gestion des risques, ainsi qu'aux marchés, la qualité irrégulière des aliments, la transformation réduite des produits alimentaires, l'absence d'accès aux informations sur les marchés et une compréhension limitée de la sécurité sanitaire des aliments.
- 22. Les femmes se heurtent à des difficultés propres qui constituent autant de facteurs contribuant à restreindre leur accès à l'alimentation réticences culturelles vis-à-vis de certaines denrées, concernant les filles et les femmes enceintes ou allaitantes; exigences en matière de travail, qui limitent leur capacité à allaiter ou à donner aux enfants des aliments nutritifs; attentes en matière de tâches ménagères; et violence du partenaire²². En outre, 30 pour cent des femmes lao sont mariées et 19,4 pour cent ont donné naissance à un enfant avant l'âge de 18 ans²³, avec des conséquences négatives sur l'instruction et la nutrition de ces adolescentes et sur la santé de leurs enfants²⁴.
- 23. La République démocratique populaire lao est vulnérable face aux menaces climatiques et anthropiques et sa capacité d'adaptation est limitée, ce qui rejaillit sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés. Les ménages les plus pauvres, les personnes handicapées et les enfants souffrent au premier chef de systèmes de protection insuffisants. En 2018, un barrage hydroélectrique a cédé, ce qui a provoqué de graves inondations. Les tempêtes tropicales saisonnières continuent d'occasionner des inondations de grande ampleur plus de 764 000 personnes en ont été victimes en 2019 et 92 773 en 2020. En 2020, les régions du Nord ont connu une sécheresse prolongée,

¹⁸ de Benoist, B. et al., 2008: Worldwide prevalence of anaemia 1993–2005. Base de données mondiale de l'OMS sur l'anémie.

¹⁹ OMS, 2017. *Global Health Observatory data repository*.

²⁰ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, 2020: L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable.

²¹ Bureau lao de statistique, 2016: *Lao PDR Food and Nutrition Security Survey, 2015.*

²² Commission nationale de la promotion de la femme, 2015. *Lao National Survey on Women's Health and Life Experiences* 2014. A study on Violence against Women.

²³ World Vision, 2021: *Gender Analysis: Key findings*.

²⁴ Sychareun, V. et al., 2018. Determinants of adolescent pregnancy and access to reproductive and sexual health services for married and unmarried adolescents in rural Lao PDR. BMC Pregnancy Childbirth, 18(1) 219 (2018).

conséquence de la combinaison d'un déficit de précipitations et d'un début très lent de la saison des moussons.

- 24. Le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes font que les ménages sont plus susceptibles d'être dépendants de l'agriculture pour leurs moyens d'existence et leur alimentation. Le Gouvernement accorde la priorité aux interventions en cas de catastrophe et la stratégie nationale de protection sociale constitue un pas en avant important vers un système de protection sociale universel permettant de répondre à l'insécurité alimentaire et aux besoins des personnes vulnérables. Toutefois, en l'absence de filets de sécurité suffisamment développés, l'appui de partenaires de développement est nécessaire pour les interventions d'urgence de grande envergure.
- 25. La République démocratique populaire lao est l'un des pays du monde qui a été le plus bombardé; plus de 2 millions de tonnes d'engins explosifs ont été largués sur le pays et jusqu'à 30 pour cent d'entre eux ne se sont jamais déclenchés²⁵. Chaque année, ces munitions non explosées continuent de tuer et de blesser. Elles nuisent au développement socioéconomique en empêchant l'accès à des terres agricoles et leur exploitation et en alourdissant les coûts des projets de développement rural. Compte tenu de ce défi de taille, le pays a adopté un objectif de développement durable qui lui est propre, l'ODD 18 (Sauver des vies en éliminant les munitions non explosées), avec pour but la réduction des effets néfastes de ce type de munitions.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

Réalisations

- 26. Le PAM a contribué positivement à l'action menée par le Gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Le taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a diminué et la diversité des apports alimentaires s'est davantage améliorée dans les villages ayant reçu un appui que dans les villages témoins, avec 87,6 pour cent des femmes qui consomment désormais des denrées alimentaires issues d'au moins cinq des dix groupes d'aliments²⁶.
- 27. Après que la responsabilité du programme pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale mené par le PAM selon la modalité de transfert de type monétaire a été transférée au Gouvernement pour ouvrir la voie à la mise en place d'un programme national de repas scolaires en 2012, le PAM a appuyé la transposition du programme à une plus grande échelle et 821 établissements scolaires en bénéficient désormais. Au cours de la décennie écoulée, le rôle du PAM a évolué: la mise en œuvre directe d'activités a cédé la place à la prestation d'une assistance technique qui tire parti de l'expérience solide du PAM en matière d'exécution de programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et pris en charge par les communautés.
- 28. Le PAM est parvenu à mobiliser des ressources financières pour le plan stratégique de pays (PSP) pour 2017-2021, financé à hauteur de 75 pour cent, et a diversifié sa base de donateurs, puisque leur nombre est passé de quatre en 2017 à dix en 2020. Le fait de disposer de ressources en volume suffisant a permis au PAM de mettre en œuvre les principales composantes du PSP, conformément aux prévisions.

-

²⁵ www.nra.gov.la, consulté le 28 mars 2021.

²⁶ FIDA: Annual survey, Agriculture for Nutrition Project, à paraître.

29. L'évaluation du PSP pour 2017-2021 a fait apparaître qu'il était parfaitement aligné sur le huitième plan national de développement socioéconomique et que le PAM était parvenu à venir en aide aux personnes vulnérables. Il a également été noté que les interventions d'urgence avaient été menées avec succès, ce qui avait suscité des observations positives de la part du Gouvernement. Bien que l'appui au Gouvernement dans le cadre des interventions d'urgence n'ait pas constitué un effet direct stratégique à proprement parler dans le cadre de ce PSP, il a été demandé au PAM de fournir un appui à la suite des inondations de 2018 et de 2019 et du déclenchement de la pandémie de COVID-19.

Enseignements tirés de l'expérience

- 30. Après avoir reçu un appui direct du PAM pendant près de vingt ans, le Gouvernement est en passe d'instaurer un programme national de repas scolaires inscrit dans la durée. Le PAM continuera de dispenser une assistance technique visant à assurer la durabilité du programme, en particulier du fait que la marge de manœuvre budgétaire du Gouvernement est limitée, situation exacerbée par la COVID-19. La nécessité d'améliorer les stratégies de transfert de responsabilité a été mise en relief dans l'évaluation du PSP²⁷.
- 31. L'absence de données ventilées est considérée comme une difficulté de taille pour la mise en œuvre du Programme 2030²⁸, car elle empêche l'élaboration de politiques sur la base de données probantes, le suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD, ainsi que la mise au point d'activités par le PAM. Celui-ci s'est donc fixé pour objectif de renforcer son appui à la collecte et à l'analyse de données, notamment sur la problématique femmes-hommes et sur les personnes handicapées.
- 32. Il faut rendre les partenariats plus stratégiques et y inclure des donateurs qui appuient les activités menées dans le cadre du PSP²⁹.

Changements stratégiques pour le PAM

33. On trouve dans le PSP pour 2022-2026 le descriptif de la voie que le PAM doit continuer à suivre pour exécuter le Programme 2030, à savoir, passer de la mise en œuvre directe à l'apport d'un appui à des programmes gérés par les communautés et financés par le Gouvernement. Conformément à l'approche de la théorie du changement, tous les effets directs stratégiques sont corrélés, ce qui renforce l'impact des activités menées dans le cadre du PSP. Le renforcement des capacités des pouvoirs publics est intégré dans les activités menées au titre de l'ensemble des effets directs stratégiques. Le programme d'alimentation scolaire est développé sous la forme d'une approche multisectorielle, l'accent étant mis sur le transfert de la responsabilité du programme au Gouvernement. De plus, la portée des programmes de nutrition est étendue, les effets directs stratégiques qui y sont associés couvrant toutes les formes de malnutrition. Un nouvel effet direct stratégique a été ajouté du fait que le Gouvernement a demandé à plusieurs reprises de recevoir un appui au titre de ses interventions d'urgence.

2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

34. Le neuvième plan national de développement socioéconomique, qui fait office de stratégie d'ensemble du pays pour atteindre les ODD, est aligné sur le Programme 2030 et vise à ce que personne ne soit laissé de côté dans le cadre du processus de développement du pays. Il met fortement l'accent sur les enfants, les jeunes, les questions liées à la problématique femmes-hommes, les personnes handicapées et les autres personnes vulnérables,

²⁷ PAM: Évaluation du PSP de la République démocratique populaire lao (2017-2021), à paraître.

²⁸ Équipe de pays des Nations Unies: *Analyse commune de pays – République démocratique populaire lao* (à paraître).

²⁹ PAM: Évaluation du PSP de la République démocratique populaire lao (2017-2021), à paraître.

orientant les politiques publiques à l'appui d'une croissance économique durable et inclusive, de la réalisation d'investissements dans le capital humain, du développement des infrastructures et d'une transition sans heurts au moment de la sortie de la catégorie des pays les moins avancés. Le PSP appuie les activités axées sur les priorités du plan national de développement socioéconomique liées à l'ODD 2 et à d'autres ODD connexes, comme ceux qui portent sur l'atténuation de la pauvreté, la santé, l'éducation, l'environnement et l'égalité femmes-hommes, l'objectif étant de combler un certain nombre de lacunes essentielles:

- Au titre de *l'effet direct 2* (du neuvième plan national de développement socioéconomique), la priorité est l'amélioration de la qualité des ressources humaines grâce, par exemple, à des services de santé et à une nutrition de meilleure qualité, dans une optique plus inclusive (effet direct stratégique 2), notamment au moyen de l'alimentation scolaire (effet direct stratégique 1).
- Au titre de *l'effet direct 3*, la priorité est l'amélioration progressive du bien-être matériel et mental de la population pour ce qui est de l'alimentation et de la sécurité des revenus, notamment grâce au développement des zones rurales et reculées et à l'amélioration des moyens d'existence (effets directs stratégiques 1, 2 et 3).
- Au titre du *l'effet direct 4*, la priorité est la protection de l'environnement et la réduction des risques de catastrophe naturelle, notamment grâce à l'amélioration de la prévention, du contrôle et du relèvement après les catastrophes (effets directs stratégiques 3 et 4).
- 35. Le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le plan-cadre de coopération) pour 2022-2026 inclut les priorités définies par le Gouvernement dans le neuvième plan national de développement socioéconomique et constitue la base de toutes les activités du système des Nations Unies dans le pays. Le PSP est pleinement harmonisé avec le plan-cadre de coopération, en particulier grâce aux priorités stratégiques suivantes:
 - Priorité stratégique 1: D'ici à 2026, la population, et en particulier les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, se voit proposer un accès plus équitable et plus inclusif à des services de santé, une nutrition, une alimentation, un logement, une protection, un approvisionnement en eau, des installations d'assainissement et d'hygiène, une éducation et des possibilités d'apprentissage de meilleure qualité, y compris en situation d'urgence, et en bénéficient.
 - Priorité stratégique 2: D'ici à 2026, la population, en particulier les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, bénéficie des possibilités offertes, sur le plan socioéconomique et démographique, de réduire la pauvreté et les inégalités, dans une optique plus inclusive, plus résiliente, plus durable et porteuse de transformations.
 - Priorité stratégique 4: D'ici à 2026, la population, en particulier les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, et les institutions sont mieux à même d'accéder aux ressources naturelles, de les gérer, de les préserver et d'en bénéficier, et ce, durablement, et de promouvoir une croissance verte qui tienne compte des risques et soit résiliente face aux catastrophes et au changement climatique.
- 36. Le PSP prend également en compte les stratégies et plans nationaux visant à faire en sorte que la croissance économique en République démocratique populaire lao s'accompagne d'améliorations en matière de santé, de nutrition, d'éducation et de capital humain, dans l'optique de la progression aboutissant à la réalisation des ODD.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

37. Le plan-cadre de coopération est aligné sur les priorités définies par le Gouvernement en matière de développement dans le neuvième plan national de développement socioéconomique. Le PAM a contribué à l'élaboration de ces deux documents dans le cadre d'ateliers techniques et de consultations menés avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Gouvernement et la société civile.

38. De multiples consultations techniques et stratégiques ont été menées avec les principaux partenaires, comme le Gouvernement, des entités des Nations Unies et les partenaires de développement, y compris des organisations dont les activités sont axées sur les femmes et les jeunes. Le PAM a consulté la Coordonnatrice résidente des Nations Unies pour veiller à l'harmonisation avec le plan-cadre de coopération.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

- 39. Le PSP traduit la poursuite de la réorientation stratégique progressive du PAM à la fourniture directe d'assistance alimentaire se substitue la prestation d'un appui aux pouvoirs publics pour l'élaboration des politiques nationales et le développement des capacités. Le PAM s'emploie à faciliter la transition vers la prise en main et le financement par le Gouvernement et les communautés, à moyen terme, des programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Gouvernement et les communautés étant appelés à élaborer, à mettre en œuvre et à gérer leurs propres programmes d'ici à 2030. L'accent mis par le PAM sur l'apport d'un appui au Gouvernement sous la forme d'une participation à l'élaboration des politiques et d'une assistance technique vise à renforcer durablement les systèmes, institutions et programmes gouvernementaux en lien avec l'ODD 2. La recherche, la collecte de données probantes, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et les conseils en matière de politique feront partie de l'appui fourni par le PAM, qui exploitera son expérience et ses avantages comparatifs, y compris lorsqu'il œuvrera aux côtés des communautés vivant dans des zones reculées.
- Le PAM est déterminé à agir en fonction des questions transversales prioritaires comme la problématique femmes-hommes, les jeunes, le handicap, la protection, la responsabilité vis-à-vis des populations touchées, l'environnement, la nutrition, les partenariats et le renforcement des capacités - dans le cadre de tous ses programmes. La problématique femmes-hommes sera prise en compte tout au long de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PSP, l'objectif étant de promouvoir les programmes et les politiques qui contribuent à la transformation des relations femmes-hommes à l'appui de l'élimination de la faim. Pour chaque effet direct stratégique, le ciblage des programmes et la définition des priorités reposeront sur les indicateurs de vulnérabilité pertinents établis sur la base d'évaluations, d'enquêtes et d'analyses. Le PAM veillera à recueillir des données ventilées par sexe, par âge et par situation au regard du handicap, chaque fois que ce sera possible; il tiendra compte des analyses de la problématique femmes-hommes dans les évaluations, les recherches et les activités de suivi; il continuera d'inclure systématiquement la problématique femmes-hommes dans l'ensemble des programmes, des politiques et des initiatives de renforcement des capacités; il veillera à ce que les femmes, les hommes, les filles et les garçons puissent participer de manière effective, de sorte à favoriser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, conditions essentielles pour que la sécurité alimentaire et la nutrition s'améliorent pour tous.

41. Le PAM veillera à ce que la protection figure au cœur de son action en se concentrant sur une approche de la programmation fondée sur les droits, reposant notamment sur une analyse des aspects transversaux des vulnérabilités et des besoins, de sorte que personne ne soit laissé de côté. Il continuera de prendre systématiquement en compte le handicap dans les programmes, notamment en ciblant spécifiquement les personnes handicapées lorsque ce sera possible et en désagrégeant les données collectées sur le handicap afin de déterminer quels problèmes spécifiques se posent. Le PAM renforcera l'accent mis sur les risques environnementaux et sociaux et sur l'amélioration de la communication bilatérale de manière à continuer d'œuvrer de manière efficace et en toute connaissance de cause auprès des communautés et de faire en sorte que celles-ci participent aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: D'ici à 2026, la sécurité alimentaire, la nutrition et les résultats de l'apprentissage des écoliers résidant dans des zones vulnérables s'améliorent grâce à un programme national de repas scolaires ancré dans la durée.

- 42. Le système éducatif de la République démocratique populaire lao est aux prises avec de grandes difficultés, notamment une crise de l'apprentissage: en cinquième année de primaire, seuls 2 pour cent des élèves atteignent les normes fixées en matière de lecture et 8 pour cent les normes fixées en matière de calcul - soit les pourcentages les plus bas enregistrés dans l'ensemble des nations de l'Asie du Sud-Est ayant fait l'objet d'une enquête à ce sujet³⁰. Bien que les données sanitaires et nutritionnelles relatives aux enfants d'âge scolaire soient très limitées dans le pays, plusieurs éléments confirment que ces enfants souffrent de malnutrition, notamment de carences en micronutriments, en particulier les adolescentes³¹. Les repas scolaires contribuent à l'amélioration de l'apport en aliments nutritifs, à l'augmentation du taux de scolarisation et d'assiduité, à la réduction des taux d'abandon scolaire, au renforcement de la capacité d'apprentissage et à l'amélioration globale des résultats scolaires. Le temps passé en classe est en moyenne de 6,1 pour cent supérieur pour les enfants scolarisés dans des établissements qui servent des repas³². Le fait d'investir dans l'amélioration de la nutrition et de l'apprentissage rend possible le développement du capital humain et fait que les écoliers sont plus résilients et sont mieux à même d'exploiter tout leur potentiel. Par ailleurs, l'alimentation scolaire joue le rôle de filet de sécurité pour les communautés les plus vulnérables pendant les périodes difficiles.
- 43. En tirant parti des relations nouées, des enseignements tirés et des investissements consentis depuis 2002, le PAM renforcera les structures et les systèmes au sein des pouvoirs publics et des communautés locales pour permettre le transfert durable aux instances nationales des responsabilités associées aux programmes d'alimentation scolaire. Il adoptera une approche multisectorielle pour exécuter un ensemble intégré d'interventions axées sur l'alimentation scolaire dans les 18 derniers districts considérés comme prioritaires par le Ministère de l'éducation et des sports. Ces interventions y appuieront l'éducation, conformément à la vision du Gouvernement qui souhaite que les services éducatifs, y compris l'alimentation scolaire, soient dispensés dans tous les districts défavorisés. Le

³⁰ UNICEF et Organisation des Ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est, 2020. SEA-PLM 2019 Main Regional Report, Children's Learning In 6 Southeast Asian countries.

³¹ Gouvernement de la République démocratique populaire lao, 2015: *National Nutrition Strategy to 2025 and Plan of Action*

³² Ministère de l'éducation, PAM et MasterCard, 2018: Cost-benefit Analysis of the School Meals Programmes in Lao PDR.

ciblage à l'intérieur de chaque district se fera sur la base d'indicateurs relatifs à l'éducation, à la pauvreté, à l'accessibilité et à l'éloignement.

Domaine d'action privilégié

44. L'effet direct stratégique 1 est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

45. L'effet direct stratégique 1 est harmonisé avec l'effet direct 2 du neuvième plan national de développement socioéconomique et avec les priorités 1 et 2 du plan-cadre de coopération. Il est également harmonisé avec la politique nationale de promotion des déjeuners en milieu scolaire (2014), le décret sur la promotion des déjeuners en milieu scolaire (2017), le plan de développement du secteur de l'éducation et des sports (2021-2025), la directive ministérielle sur la restauration de la production agricole dans les établissements éducatifs (2019), la stratégie et le plan d'action nationaux en matière de nutrition, la stratégie nationale de protection sociale 2030 et la stratégie nationale pour l'égalité femmeshommes.

Produits escomptés

- 46. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Produit 1.1: Des repas nutritifs sont servis aux écoliers ciblés qui bénéficient ainsi d'un apport alimentaire amélioré tout au long de l'année scolaire.
 - Produit 1.2: Les écoliers et communautés ciblés ont de meilleures connaissances, attitudes et pratiques du point de vue des comportements recommandés en matière de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, d'agriculture et d'alphabétisation, ce qui contribue à l'amélioration de leurs habitudes alimentaires (résultat stratégique 2) et de leur apprentissage (ODD 4).
 - Produit 1.3: Les communautés rurales et les producteurs d'aliments locaux, en particulier les femmes, profitent de ventes fiables et prévisibles dans le cadre d'initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui favorisent l'accroissement de la productivité des cultures nutritives, permettent de multiplier les sources de revenus et rendent plus abordable le coût d'une alimentation diversifiée.
 - Produit 1.4: Les écoliers résidant dans des zones vulnérables tirent profit des capacités renforcées des pouvoirs publics, de l'amélioration du fonctionnement des institutions et de la mise à disposition de ressources adéquates, qui permettent la conduite et la gestion d'un programme national de repas scolaires durable contribuant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire de ces écoliers ainsi que leurs résultats en matière d'apprentissage (ODD 4).
- 47. Ces produits contribuent aux ODD 1, 2, 4, 5 et 6.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir un appui direct et une assistance technique au Gouvernement afin de renforcer et de compléter le programme national de repas scolaires et de faciliter le transfert durable de la responsabilité du programme au Gouvernement.

48. À la suite de deux étapes de transfert des responsabilités négociées avec succès en 2019 et 2021, le Gouvernement ayant pris en charge la gestion et le financement des programmes existants, le PAM prêtera un appui direct – fourniture de repas scolaires, accès à l'eau, promotion de l'hygiène, mobilisation des communautés, investissements dans l'infrastructure liée à l'alimentation scolaire, éducation à l'agriculture et appui à ce secteur, activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en matière de santé et de nutrition – à la mise en place de programmes d'alimentation scolaire dans de

nouveaux districts, pour que quelque 70 000 écoliers de maternelle et du primaire en bénéficient chaque année. Certains établissements scolaires recevront aussi un appui à l'alphabétisation, en particulier au bénéfice d'enfants de groupes ethniques minoritaires dont le lao n'est pas la langue maternelle.

- 49. Le PAM apportera un appui aux agriculteurs, en particulier aux femmes, concernant la production de cultures nutritives et diversifiées, afin que le produit des récoltes soit disponible pour la confection de repas dans le cadre du programme national de repas scolaires (fondé sur des transferts de type monétaire). Cela présentera de multiples avantages viabilité accrue, disponibilité d'aliments nutritifs au niveau local (en lien avec l'effet direct stratégique 2) et amélioration des moyens d'existence des exploitants agricoles et des producteurs alimentaires locaux (en lien avec l'effet direct stratégique 3).
- 50. Aux fins de la transition vers un programme national de repas scolaires ancré dans la durée, le PAM fournira un appui pour ce qui est de la législation et des directives nationales, des moyens techniques des fonctionnaires compétents à tous les niveaux, ainsi que du ciblage, du suivi et du financement du programme. Il envisagera l'utilisation d'une assistance technique dans le domaine des technologies de l'information, qui permette au Gouvernement de poursuivre la numérisation de la collecte des données et du suivi. Le PAM se penchera aussi sur les moyens d'améliorer la qualité du programme national de repas scolaires, s'agissant notamment de l'efficience énergétique. Il appuiera le renforcement des capacités au niveau local grâce à des activités de sensibilisation, de formation et d'échange de connaissances.

Partenariats

- 51. Le PAM travaillera en collaboration étroite avec le Ministère de l'éducation et des sports, qui est responsable de l'alimentation scolaire, et veillera à obtenir l'appui d'autres ministères en œuvrant à leurs côtés, notamment ceux qui sont responsables de la planification et de l'investissement, de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que de la santé.
- 52. Pour garantir une approche coordonnée, le PAM travaillera en collaboration étroite avec Catholic Relief Services, l'autre acteur non gouvernemental de premier plan dans le domaine de l'alimentation scolaire en République démocratique populaire lao. Le PAM coopérera également étroitement avec le secteur éducatif afin de combler les lacunes existantes, s'agissant notamment de l'inclusion des personnes souffrant d'un handicap. Le PAM continuera d'œuvrer avec ses partenaires actuels et nouera de nouveaux partenariats avec le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG), notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin de perfectionner l'approche multisectorielle qu'il privilégie. Il cherchera aussi de nouvelles possibilités de mobiliser des entités du secteur privé, notamment par l'entremise du réseau des entreprises du mouvement Renforcer la nutrition (SUN).

Hypothèses

53. Pour qu'un programme national de repas scolaires durable puisse fonctionner, le Gouvernement et les communautés devront disposer de moyens et de ressources adéquats, aussi devra-t-on partir du principe que le Gouvernement mobilisera la part requise du budget du Ministère de l'éducation et des sports ou fera appel à des sources externes, et que les communautés continueront de produire et de fournir des aliments frais, de mettre à disposition des espèces et de gérer le programme à l'échelon des villages. L'égalité femmes-hommes dépend de la poursuite des activités centrées sur les besoins éducatifs tant des filles que des garçons, dans la politique nationale.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

54. Le transfert au Gouvernement des responsabilités des établissements scolaires recevant l'appui du PAM sous la forme de repas est décrit dans le plan de transfert de la responsabilité de l'alimentation scolaire signé en mai 2018. Pour les 515 premiers établissements concernés, il a été procédé au transfert en juillet 2019; pour 918 autres établissements, le transfert est prévu à la fin du premier semestre 2021. Le PAM s'est fixé pour objectif d'avoir achevé, d'ici à 2026, la transition vers un programme d'alimentation scolaire durable géré par les instances nationales, et il assurera une assistance technique et un appui aux fins de la poursuite de l'amélioration et du développement du programme. Pour déterminer si une communauté est prête à gérer le programme et à recenser les lacunes et les besoins existants en vue de la transition, le PAM a élaboré, en collaboration avec le Gouvernement, un outil d'évaluation des capacités locales.

55. Avec le Gouvernement, le PAM mettra au point un plan de transition à long terme incluant le renforcement des capacités gouvernementales et locales; l'appui à l'élaboration d'une législation; des allocations budgétaires et des modalités originales de financement; et la production de données probantes. Les enseignements tirés de la transition seront collectés, analysés et partagés avec les principales parties prenantes pour faire en sorte qu'elles se mobilisent en faveur du programme national de repas scolaires et en assument la responsabilité. Le Ministère de l'éducation et des sports a inscrit les repas scolaires à son budget dans le cadre du neuvième plan national de développement socioéconomique.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2026, les résultats obtenus en matière de nutrition chez les personnes vulnérables exposées à des risques de malnutrition, sous une forme ou une autre, en particulier les femmes et les filles en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans et les enfants d'âge scolaire, s'améliorent, conformément aux cibles fixées au niveau national.

- 56. Face à un taux élevé de retard de croissance, à des carences persistantes en micronutriments et à la progression de la prévalence de la surnutrition, le PAM vise à réduire toutes les formes de malnutrition chez les groupes vulnérables dans les zones rurales, au moyen d'un ensemble de services nutritionnels. Les activités qui seront menées au titre de cet effet direct stratégique profiteront également à la population dans son ensemble, du fait du renforcement de la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de nutrition multisectoriels, fondés sur des partenariats, qui aideront à atteindre les cibles nationales d'ici à 2026.
- 57. Tirant profit des compétences spécialisées de ses employés et de ses atouts propres, notamment une forte présence sur le terrain, le PAM continuera d'œuvrer au niveau local. Le ciblage sera défini sur la base des tendances observées en matière de malnutrition et en fonction des zones dans lesquelles le PAM est déjà présent, afin de favoriser les synergies et la viabilité, des liens apparaissant clairement avec l'effet direct stratégique 1 activités nutritionnelles centrées sur les écoliers et l'effet direct stratégique 3 interventions à dimension nutritionnelle centrées sur les moyens d'existence. En outre, plusieurs partenaires de développement contribuent à des activités de traitement de la malnutrition, aussi le PAM s'emploiera-t-il à optimiser ses partenariats, et ses interventions porteront en priorité sur la prévention de toutes les formes de malnutrition, en prenant en considération les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel, en adaptant les activités à ces bénéficiaires et en s'efforçant de lutter contre la répartition des rôles et les pratiques d'alimentation discriminatoires à l'égard des femmes.

Domaine d'action privilégié

58. L'effet direct stratégique 2 est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

59. L'effet direct stratégique 2 concorde avec l'effet direct 2 du neuvième plan national de développement socioéconomique, la priorité 1 du plan-cadre de coopération, la stratégie et le plan d'action nationaux en matière de nutrition, les activités de communication menées au niveau national qui visent à faire évoluer la société et les comportements en matière de stratégie nutritionnelle, et la stratégie nationale pour l'égalité femmes-hommes.

Produits escomptés

- 60. Les deux produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Produit 2.1: Les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les filles en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans et les enfants d'âge scolaire, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance, notamment des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, à l'appui de l'amélioration de leur régime alimentaire.
 - Produit 2.2: Les groupes vulnérables tirent profit de la capacité renforcée du Gouvernement et des partenaires, y compris le secteur privé, à élaborer et à mettre en œuvre, sur la base de partenariats, des programmes de nutrition multisectoriels visant à prévenir la malnutrition.
- 61. Ces deux produits contribuent aux ODD 2 et 5.

Activités essentielles

Activité 2: Assurer des services d'appui à la nutrition accessibles à tous, au profit des populations ciblées, et fournir une assistance technique, mener des activités de sensibilisation et dispenser des avis fondés sur des données probantes dans le domaine de la nutrition, à l'intention du Gouvernement et des autres parties prenantes, y compris le secteur privé.

- 62. Le PAM aura recours à Les services d'appui à la nutrition seront axés sur des stratégies reposant sur des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et sur l'éducation, pour sensibiliser les populations concernées et modifier les habitudes en matière de nutrition, l'accent étant mis sur la diversité alimentaire et sur les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, sur la santé et sur l'agriculture. En complément, il sera procédé à Y seront associées des interventions de type monétaire, sous la forme de subsides destinés à financer la création de potagers ou l'acquisition de bétail, en vue de renforcer l'aptitude des Lles bénéficiaires à cultiverseront ainsi mieux à même, d'acheter, de préparer et de consommer des aliments nutritifs et variés.
- 63. Avec ses partenaires, le PAM appuiera des initiatives clés visant à renforcer les capacités du Gouvernement et du secteur privé pour ce qui est d'améliorer la nutrition conformément à la stratégie et au plan d'action nationaux en la matière. Le PAM appuiera le suivi et la recherche, s'agissant notamment des causes de la malnutrition et des obstacles à l'accès à des services sanitaires et nutritionnels, afin d'aider le Gouvernement à mettre au point des interventions appropriées et à suivre les progrès réalisés vers l'accomplissement des cibles nationales. On réfléchira aux diverses manières de tirer profit des innovations numériques.
- 64. Le PAM continuera de faciliter les activités du réseau des entreprises SUN et de forger des partenariats privé-public avec pour objectif de rendre plus disponibles et plus accessibles des aliments nutritifs et variés, en particulier le riz enrichi, et d'en accroître la consommation, en fournissant un appui technique aux fins de l'élaboration d'une feuille de route nationale pour l'enrichissement, ainsi que de directives, de normes et de réglementations de portée nationale.

Partenariats

65. Le PAM travaillera en collaboration étroite avec l'UNICEF, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale, le Gouvernement (ministères de la planification et des investissements et de la santé), le Centre national de la nutrition et les communautés. Le PAM cherchera aussi à forger de nouveaux partenariats avec des ONG et des organisations communautaires.

66. Le PAM prend acte de l'importance de la participation du secteur privé et, lorsque ce sera approprié, il fera appel à des plateformes telles que le réseau des entreprises SUN pour améliorer la disponibilité de produits alimentaires nutritifs et variés, en faire baisser le coût et susciter une demande accrue pour de tels produits, notamment les aliments enrichis, objectif étroitement lié à l'effet direct stratégique 1.

Hypothèses

67. L'obtention de l'effet direct stratégique 2 repose sur les hypothèses suivantes: le Gouvernement maintient un environnement opérationnel propice, les homologues gouvernementaux nationaux et provinciaux participent activement, la collaboration technique avec le Gouvernement demeure solide et les partenaires de développement se mobilisent, contribuent comme il convient aux initiatives nationales relatives à la nutrition et collaborent efficacement pour éviter les chevauchements d'initiatives ou l'utilisation inefficace des ressources.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

68. Le PAM participera à la concertation sur les politiques et fournira une assistance technique pour le renforcement des capacités analytiques, l'objectif étant que le Gouvernement dispose d'informations de haute qualité à des fins d'analyse et d'élaboration des politiques. Grâce à une collaboration étroite entre le PAM et des instituts de recherche, des études sur les facteurs et les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition seront réalisées. À long terme, cette collaboration aidera à préparer le Gouvernement et les communautés à gérer de manière indépendante les programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Parallèlement, le PAM plaidera auprès du Gouvernement pour que celui-ci alloue des ressources adéquates à ces programmes.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2026, les personnes vulnérables résidant dans les zones touchées par une catastrophe ou exposées à des risques bénéficient d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée tout au long de l'année et leur capacité à atténuer et à gérer les risques associés aux aléas climatiques et à d'autres chocs est renforcée.

- 69. Compte tenu de leur forte dépendance à l'égard des ressources naturelles et de l'agriculture pluviale, ainsi que de leur capacité d'adaptation limitée, les communautés sont extrêmement vulnérables face aux répercussions du changement climatique et à d'autres chocs. En particulier, des inondations et des sécheresses fréquentes mettent en péril les moyens d'existence, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés vulnérables dans les zones exposées aux catastrophes.
- 70. Au moyen d'une approche de la gestion des risques intégrée qui tient compte de la problématique femmes-hommes et permet de recenser les obstacles et les inégalités entre les femmes et les hommes et d'y faire face, et de l'utilisation d'évaluations et d'outils de cartographie pour le ciblage, le PAM aidera les individus et les communautés les plus vulnérables à renforcer leur résilience et à étoffer leurs moyens d'existence grâce à l'amélioration des mécanismes de survie et à la réduction des pertes.

71. Le PAM collaborera étroitement avec les entités gouvernementales nationales et locales pour renforcer les capacités nécessaires en matière de recensement et de gestion des risques, et instaurer un environnement opérationnel efficace et viable, notamment des systèmes, des politiques et des plans nationaux.

Domaine d'action privilégié

72. L'effet direct stratégique 3 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

73. L'effet direct stratégique 3 est aligné sur les effets directs 3 et 4 du neuvième plan national de développement socioéconomique, sur les priorités 2 et 4 du plan-cadre de coopération, sur la stratégie nationale en matière de changement climatique, sur le plan d'action en matière de changement climatique (2013-2020), sur la contribution déterminée au niveau national au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sur la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe (2021-2030), sur la stratégie nationale en matière de croissance verte pour la période allant jusqu'en 2030, sur la stratégie de développement agricole pour la période allant jusqu'en 2025, sur la Vision définie pour la période allant jusqu'à 2030, sur la stratégie nationale en matière de protection sociale et sur la stratégie nationale en matière d'égalité femmes-hommes.

Produits escomptés

- 74. Les deux produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Produit 3.1: Les communautés vulnérables bénéficient d'une assistance à la création d'actifs et d'autres interventions d'appui axées sur les moyens d'existence durables, qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et améliorent leur résilience face aux chocs d'origine climatique ou d'une autre nature.
 - Produit 3.2: Les communautés vulnérables tirent profit de la mise en œuvre de stratégies et de programmes locaux et nationaux qui leur permettent d'anticiper efficacement les risques d'origine climatique ou d'une autre nature pesant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de s'y préparer, de les gérer et d'en atténuer les conséquences.
- 75. Ces produits contribuent à la réalisation des ODD 1, 2, 5 et 13 et de l'ODD 18 (Sauver des vies en éliminant les munitions non explosées), spécifique à la République démocratique populaire lao.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir une assistance et un appui technique aux communautés ciblées et aux entités gouvernementales concernées aux fins de l'amélioration de la résilience des communautés face aux chocs climatiques ou d'une autre nature grâce au renforcement des capacités de gestion des risques liés aux catastrophes ou aux aléas climatiques et de protection sociale.

76. Le PAM et ses partenaires œuvreront aux côtés des communautés vulnérables pour renforcer leur résilience au moyen de la fourniture de produits alimentaires et de transferts de type monétaire visant la création d'actifs productifs et l'établissement de nouveaux moyens d'existence à l'intention des communautés et des ménages. Les actifs à créer seront choisis, selon des modalités inclusives et équitables, avec la participation des femmes et des hommes aux décisions, les unes comme les autres ayant les mêmes chances d'y accéder, de les gérer, de les contrôler et d'en être propriétaires. S'agissant des nouveaux moyens d'existence, on appuiera notamment l'amélioration de la production et la diversification des cultures et des moyens d'existence des petits exploitants agricoles, ce qui rattache l'activité à l'effet direct stratégique 1.

77. Les activités de gestion des risques se concentreront sur l'adaptation au changement climatique et sur les interventions visant à réduire le degré d'exposition aux catastrophes. On se fondera sur des prévisions saisonnières et météorologiques adaptées aux besoins des individus et des communautés à l'échelon local pour communiquer des renseignements fiables sur le climat, facilitant la prise de décisions et les mesures prévisionnelles.

- 78. Compte tenu des lacunes actuelles en matière d'établissement de profils de risque, de prévisions relatives aux aléas et de gestion des données au niveau des districts, le PAM renforcera la capacité des pouvoirs publics à gérer et à analyser les données et autres éléments d'information relatifs aux catastrophes et au climat, en faisant fond sur les systèmes nationaux et les nouvelles technologies à sa disposition, afin de faire mieux comprendre les liens entre changement climatique et catastrophes, ainsi que leurs répercussions potentielles sur la sécurité alimentaire. Le PAM renforcera aussi les capacités du Gouvernement et des communautés en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, s'agissant notamment des systèmes d'alerte rapide, de la préparation sur le plan logistique (notamment au moyen du projet de préparation sur le terrain) et des mesures de prévention. Le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement à l'amélioration des systèmes de gouvernance avec pour objectif de substituer aux interventions et aux secours en cas de catastrophe un modèle reposant sur la prévention et l'anticipation, l'intervention rapide, la gestion et la résilience. En outre, il étudiera les possibilités de financement et d'assurance en matière de risques d'origine climatique et de risques de catastrophe pour appuyer les mesures de prévention et les interventions rapides à la suite de catastrophes, approche susceptible d'atténuer les incidences financières des phénomènes extrêmes.
- 79. En collaboration étroite avec d'autres entités des Nations Unies et partenaires, le PAM appuiera l'incorporation de nouvelles modalités de financement des risques liés au climat dans les systèmes nationaux de protection sociale, pour renforcer leur réactivité face aux chocs et faire en sorte que les questions liées à la problématique femmes-hommes et à la nutrition y soient prises en compte. Le PAM continuera de jouer un rôle moteur en matière de préparation aux transferts de type monétaire, dispensant directives et appui au Gouvernement et au groupe de travail sur l'assistance monétaire de la République démocratique populaire lao aux fins de la normalisation et de l'harmonisation, au niveau national, de ce type de transfert. Le PAM se penchera sur la possibilité de fournir une assistance technique dans le domaine des technologies de l'information, à l'appui d'initiatives numériques fondées sur des données, visant à rendre les dispositifs de protection sociale plus réactifs face aux chocs.

Partenariats

80. Pour que ces activités s'inscrivent dans une approche coordonnée, multidimensionnelle et pluriannuelle, le PAM exploitera ses partenariats existants avec le Gouvernement, notamment avec les ministères responsables de la planification et de l'investissement, de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que des ressources naturelles et de l'environnement, et avec l'Institut national de recherche agricole et sylvicole. Il travaillera aussi avec des partenaires des Nations Unies, à savoir, la FAO, le FIDA, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF, les banques de développement multilatérales, dont la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, des ONG, des organisations de la société civile, notamment la société lao de la Croix-Rouge, et avec des institutions universitaires.

Hypothèses

81. L'obtention de l'effet direct stratégique 3 repose sur l'hypothèse selon laquelle le Gouvernement maintient un environnement opérationnel propice à la prise en main des opérations et à la responsabilisation, aux niveaux local et national, afin que les cibles nationales et locales soient atteintes et que les engagements pris à l'échelle internationale soient honorés. On part également du principe que les communautés locales, et notamment les personnes les plus vulnérables, s'intéressent activement aux interventions du PAM et sont disposées à leur consacrer du temps et du travail.

Stratégie de transmission et de transfert des responsabilités

La stratégie de transition du PAM vers une résilience durable repose sur trois composantes. 82. En premier lieu, le PAM s'attachera à renforcer les capacités des communautés et des systèmes gouvernementaux et institutionnels afin d'appuyer l'adaptation aux risques climatiques et leur gestion, tant au niveau national qu'à l'échelon local, sur la base de prévisions et d'informations fiables au sujet de l'évolution du climat. En deuxième lieu, le PAM investira dans des activités de renforcement de la résilience visant à développer les capacités d'adaptation, à réduire les risques de catastrophe et à appuyer la mise en place de systèmes de protection sociale et de filets de sécurité tenant compte de la problématique femmes-hommes et à dimension nutritionnelle, placés sous l'égide du Gouvernement, alignés sur les stratégies de développement national et local, et appuyés par des modalités de financement durables et innovantes de l'action climatique et de la prévention des catastrophes. En troisième lieu, le PAM exploitera les enseignements tirés de l'expérience pour améliorer la préparation aux situations d'urgence, notamment au moyen de mesures de prévention, d'interventions rapides, de transferts de risque et d'interventions directes (toutes activités en lien avec l'effet direct stratégique 4), de manière à sauver des vies, à protéger les moyens d'existence et à rendre le relèvement possible. Des systèmes de gouvernance et de suivi clairement définis seront mis en place pour pérenniser les avancées obtenues.

Effet direct stratégique 4: Les populations touchées par une crise en République démocratique populaire la sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les catastrophes.

- 83. La République démocratique populaire lao est exposée à des catastrophes d'origine climatique, géologique ou anthropique, parmi lesquelles des inondations, des sécheresses, des tempêtes tropicales, des glissements de terrain, des séismes et des épidémies qui ont des répercussions sur la vie, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des individus et des groupes vulnérables. La fréquence et l'intensité de catastrophes telles que les inondations et les sécheresses augmentent en raison du changement climatique³³.
- 84. À la demande du Gouvernement, le PAM fournira une assistance humanitaire pour répondre aux besoins essentiels des personnes touchées.

Domaine d'action privilégié

85. L'effet direct stratégique 4 est axé sur les interventions face à une crise.

³³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) 2012: *Managing the Risks of Extreme Events and*

³³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) 2012: *Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*.

Harmonisation avec les priorités nationales

86. L'effet direct stratégique 4 concorde avec l'effet direct 4 du neuvième plan national de développement socioéconomique, la priorité 1 du plan-cadre de coopération, la stratégie nationale en matière de réduction des risques de catastrophe et le plan national de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

Produit escompté

- 87. Le produit suivant permettra d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Produit 4.1: Les filles, les garçons, les femmes et les hommes ciblés touchés par des catastrophes naturelles ou par des chocs et perturbations d'origine anthropique reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, qui aide à subvenir à leurs besoins essentiels.
- 88. Ce produit contribuera aux ODD 1, 2 et 17.

Activité essentielle

Activité 4: Fournir une assistance à dimension nutritionnelle sous forme de transferts de type monétaire ou de vivres pour subvenir aux besoins essentiels des personnes touchées par une crise.

89. Lorsque le Gouvernement en fera la demande, le PAM fournira une assistance, en veillant à ce que les femmes et les hommes, les personnes handicapées et les divers groupes ethniques en bénéficient équitablement. Il appuiera la coordination des activités d'intervention d'urgence menées sur le plan alimentaire et nutritionnel, notamment sous la forme de services d'assistance logistique et d'évaluations des besoins d'urgence tenant compte de la problématique femmes-hommes et des impératifs de la protection, qui permettront de déterminer quels sont les besoins essentiels. Il envisagera d'utiliser des dispositifs institutionnels numériques pour fournir une assistance de type monétaire ou sous forme de distribution d'aliments de qualité et aux fins de la réalisation rapide d'évaluations des besoins.

Partenariats

90. Le principal partenaire gouvernemental pour cette activité sera le Bureau national de gestion des catastrophes, qui dépend du Ministère du travail et de la protection sociale. Le PAM assurera la coordination avec le Ministère de l'agriculture et de la foresterie, qui copréside le module de l'alimentation et de la nutrition, et il travaillera en collaboration étroite avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG, dans le cadre des modules interorganisations des situations d'urgence, et cherchera à nouer des partenariats stratégiques avec la société lao de la Croix-Rouge, le Front lao d'édification nationale, les unions lao de femmes et de jeunes, et des ONG. Le PAM cherchera aussi à faire équipe avec des partenaires techniques régionaux appuyant les interventions en cas de catastrophes, parmi lesquelles le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, le Centre de coordination de l'assistance humanitaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, ou encore le Pacific Disaster Center.

Hypothèses

91. Le PAM ne mettra en œuvre les activités relevant de cet effet direct stratégique qu'en cas de survenue d'une situation d'urgence et si le Gouvernement lui en fait la demande. Il prend pour hypothèse que le Gouvernement continuera de solliciter son aide et d'appuyer la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, par âge et par situation au regard du handicap, sur la base desquelles recenser les besoins propres aux personnes vulnérables et y répondre.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

92. La stratégie de transition mise au point pour l'effet direct stratégique 4 est incluse dans l'effet direct stratégique 3. Le PAM fournira au Gouvernement un appui au renforcement des capacités en matière de dispositifs d'urgence, avec pour objectif de réduire progressivement la nécessité d'apporter un soutien direct pendant les situations d'urgence et de renforcer la résilience des communautés, de telle sorte qu'elles puissent absorber les répercussions des catastrophes et s'y adapter. Le PAM est conscient que le changement climatique va se traduire par l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles, et qu'il faudra donc plus de temps pour que le Gouvernement soit prêt à faire face de façon indépendante aux situations d'urgence. Le PAM plaidera pour l'inclusion d'outils prenant en compte la problématique femmes-hommes dans les stratégies d'intervention d'urgence axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition, dans l'optique de la durabilité.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de l'effet direct stratégique 1 incluront, selon les estimations, 93. 70 000 écoliers de maternelles et du primaire par an dans 18 des districts désignés comme prioritaires par le Ministère de l'éducation et des sports; des repas scolaires seront servis et des services auxiliaires seront fournis à ces écoliers. L'effet direct stratégique 1 profitera également directement aux cuisiniers, magasiniers et villageois volontaires qui participeront aux activités de création d'actifs, ainsi qu'à leurs ménages. Les activités exécutées directement par le PAM au titre de l'effet direct stratégique 2 cibleront les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes dispensant des soins à des enfants de moins de 5 ans: des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et/ou des transferts de type monétaire leur seront proposés dans les districts où l'on enregistre un taux de prévalence élevé de la malnutrition. D'autres bénéficiaires directs de l'effet direct stratégique 3 incluront les participants aux activités de création d'actifs et leurs ménages dans les communautés situées dans des zones vulnérables aux répercussions du changement climatique. Au titre de l'effet direct stratégique 4, le PAM fournira une assistance alimentaire ou sous forme de transferts de type monétaire non assortie de conditions aux personnes touchées par une crise.

	TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, ET PAR ACTIVITÉ										
Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total		
1	1.1	1	Filles	34 300	34 300	34 300	34 300	9 800	56 840		
			Garçons	35 700	35 700	35 700	35 700	10 200	59 160		
			Femmes	1 393	1 393	1 393	1 393	350	1 393		
			Hommes	597	597	597	597	150	597		
			Total	71 990	71 990	71 990	71 990	20 500	117 990		
	1.2		Femmes	2 145	2 127	2 132	2 133	2 098	2 303		
			Hommes	1 038	918	924	922	898	1 215		
			Total	3 183	3 045	3 056	3 055	2 996	3 518		
	1.3		Filles	862	862	862	862	862	862		
			Garçons	878	878	878	878	878	878		

	TA	BLEAU 1:	BÉNÉFICIAIRES, PAR	EFFET DIREC	T STRATÉG	IQUE, ET PA	R ACTIVITÉ		
Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
			Femmes	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388	1 388
			Hommes	1 372	1 372	1 372	1 372	1 372	1 372
			Total	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
			Total (hors chevauchement)	75 402	75 264	75 275	75 274	25 215	121 737
2	2.1	2	Filles	2 000	2 000	2 000	2 000	0	6 000
			Garçons	0	0	0	0	0	0
			Femmes	6 000	6 000	6 000	6 000	0	37 392
			Hommes	0	0	0	0	0	1 008
			Total (hors chevauchement)	8 000	8 000	8 000	8 000	0	32 000
3	3.1	3	Filles	23 963	23 963	19 170	9 585	9 585	43 133
			Garçons	24 413	24 413	19 530	9 765	9 765	43 943
			Femmes	38 538	38 538	30 830	15 415	15 415	69 368
			Hommes	38 088	38 088	30 470	15 235	15 235	68 558
			Total (hors chevauchement)	125 002	125 002	100 000	50 000	50 000	225 002
4	4.1	4	Filles	5 751	5 751	1 917	1 917	1 917	17 253
			Garçons	5 859	5 859	1 953	1 953	1 953	17 577
			Femmes	9 249	9 249	3 083	3 083	3 083	27 747
			Hommes	9 141	9 141	3 047	3 047	3 047	27 423
			Total (hors chevauchement)	30 000	30 000	10 000	10 000	10 000	90 000
Total (hors c	hevauchen	nent)		238 404	238 266	193 275	143 274	85 215	468 739

4.2 Transferts *Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire*

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

	=66		=66		-cc	-cc:	
	Effet direct s	tratégique 1	Effet direc	ct stratégique 2*	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
	Activité 1 Activité 2			tivité 2	Activité 3	Activité 4	
Type de bénéficiaires	Écoliers	Participants	Personn es apporta nt un appui	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Participants	Personnes touchées par un choc	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits aliment aires/ transfer ts de type monétai re	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	
Céréales	100		285,71		400	400	
Légumes secs	35						
Huiles	10				30	35	
Poisson (en conserve)	30					80	
Total kcal/jour	633,2	•	1 029		1 705	1 842	
% de kcal d'origine protéique	23,4						
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		5,35	5,35	110	5,35	1,07	
Nombre de jours d'alimentation par an	175	24	24	1	90	90	

^{*} Le montant du transfert de type monétaire associé à l'effet direct stratégique 2 correspond à un versement ponctuel.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR							
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)					
Céréales et grains	10 161	6 086 643					
Poisson	1 082	752 191					
Huiles et matières grasses	814	1 184 159					
Légumes secs et légumes	1 186	2 196 671					
Total (produits alimentaires)	13 242	10 219 663					
Transferts de type monétaire		9 490 600					
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	13 242	19 710 263					

- 94. La ration alimentaire correspondant au repas scolaire représentera entre 33 et 42 pour cent des besoins caloriques quotidiens des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et 48 pour cent des besoins des enfants en âge d'être scolarisés en maternelle, tout en satisfaisant, ou en contribuant à satisfaire les besoins quotidiens en protéines, en lipides et en micronutriments essentiels. Compte tenu de la nature des activités menées dans le cadre du PSP, la valeur unitaire des transferts de type monétaire est calculée sur la base du salaire journalier minimal fixé par le Gouvernement pour la main-d'œuvre non qualifiée.
- 95. La valeur unitaire des transferts de type monétaire effectués au titre de l'activité 2 correspond à une subvention subside "jardin potager et bétail" de 1 million de kip (environ 110 dollars), qui couvre le coût de la mise en place d'un potager d'environ 10 mètres carrés ou de l'achat de petit bétail. Il s'agit d'une distribution ponctuelle, à laquelle il est procédé à l'issue de l'exécution du e l'ensemble d'activités pédagogiques relatives à la nutrition, à la santé et à l'agriculture programme.
- 96. Les rations alimentaires correspondant aux activités 3 et 4 ont été calculées sur la base des directives gouvernementales relatives aux rations de riz, d'autres produits de base étant également fournis pour obtenir un apport quotidien d'environ 2 100 kcal. La valeur des transferts de type monétaire effectués au titre de l'activité 3 est la même que pour l'activité 1. Pour l'activité 4, cette valeur est calculée sur la base de la dépense minimale quotidienne correspondant à l'assortiment alimentaire en situation d'urgence, contenant la quantité d'aliments minimale requise pour un apport quotidien de 2 100 kcal.
- 97. Le tableau 3 montre qu'environ 44 pour cent des transferts se feront sous forme de transferts de type monétaire, cette proportion étant appelée à augmenter au cours de l'exécution du PSP. Grâce à l'introduction récente de services monétaires par téléphonie mobile en République démocratique populaire lao, le PAM sera en mesure d'envisager des solutions de téléphonie mobile pour le versement des transferts de type monétaire, ce qui permettra de mieux appliquer le principe de responsabilité vis-à-vis des personnes vulnérables et favorisera l'inclusion financière, sachant qu'à l'heure actuelle seuls 29 pour cent de la population du pays utilisent des services bancaires, les taux les plus élevés étant enregistrés parmi les femmes (32 pour cent en moyenne)³⁴. Le riz enrichi sera

³⁴ Banque mondiale, 2018: Base de données Global Findex 2017: Mesurer l'inclusion financière et la révolution technicofinancière

-

introduit pour la première fois dans le pays, et les achats locaux de ce produit devraient être possibles à partir de 2023.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

98. Conformément à l'objectif d'ensemble consistant à intensifier les activités de renforcement des capacités, le PAM adaptera l'éventail de compétences disponibles au bureau de pays. Le rôle du personnel recruté sur le plan national occupant des postes de responsabilité va s'accroître, la parité femmes-hommes va s'améliorer et les possibilités de recruter des employés handicapés seront plus nombreuses; on cherchera aussi à recruter des employés sur le plan international possédant des compétences techniques spécialisées, aux fins du renforcement des compétences nationales dans des domaines comme la nutrition et le suivi, en application d'une recommandation formulée à l'issue de l'évaluation du PSP³⁵. On examinera à intervalles réguliers la structure de la dotation en effectifs pour veiller à ce qu'elle corresponde toujours aux réorientations imprimées au programme et aux perspectives en matière de ressources.

4.4 Partenariats

- 99. Le PAM tirera parti de la relation de longue date qu'il entretient avec le Gouvernement, en tant que partenaire de confiance, pour optimiser sa contribution à la concrétisation de leur vision commune pour 2030, avec les Ministères responsables de la planification et de l'investissement, de l'agriculture et de la foresterie, de l'éducation et des sports, de la santé, du travail et de la protection sociale, ainsi que des ressources naturelles et de l'environnement, et avec l'Institut national de recherche agricole et sylvicole. Il travaillera également aux côtés de grandes organisations, comme le Front lao d'édification nationale et les unions de femmes et de jeunes, ainsi qu'avec des organisations locales de personnes handicapées, dans le but de répondre à leurs besoins particuliers et de renforcer l'inclusion et l'égalité femmes-hommes.
- 100. La priorité sera accordée à la programmation commune avec d'autres entités des Nations Unies, et la recherche de partenariats stratégiques avec des institutions financières internationales, comme la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale se poursuivra. Le PAM contribuera à la mise en œuvre du plan-cadre de coopération avec tous les partenaires concernés, en particulier la FAO et le FIDA au titre du plan conjoint des organismes ayant leur siège à Rome, ainsi que le PNUD et l'UNICEF.
- 101. Le PAM continuera de chercher à collaborer ou à renforcer sa collaboration avec des organisations de la société civile et des ONG nationales et internationales, au moyen de la mise en commun des connaissances, de la mise à disposition de compétences et de partenariats directs ou stratégiques.
- 102. Les entités du secteur privé sont des partenaires de plus en plus importantes du PAM en République démocratique populaire lao. Le PAM veillera à appliquer une approche stratégique de la constitution de partenariats avec le secteur privé, notamment par l'entremise du réseau des entreprises SUN, et avec des institutions de recherche nationales et internationales.
- 103. Avec son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, le PAM œuvrera au renforcement de son partenariat avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et consolidera ses divers axes de collaboration à l'échelle régionale.

-

³⁵ PAM: Évaluation du PSP pour la République démocratique populaire lao (2017-2021), à paraître.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

104. La mesure des progrès réalisés sur la voie de l'obtention des quatre effets directs stratégiques reposera sur un plan de suivi, d'examen et d'évaluation prenant en compte la problématique femmes-hommes et sur les théories du changement applicables aux catégories d'effets directs stratégiques qui ont été définies. Les résultats seront utilisés pour déterminer les ajustements à apporter aux programmes et étayer le processus de prise de décisions de la direction. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, le PAM améliorera la production de données factuelles. Il aura également recours à des méthodes d'inspiration novatrice pour toutes les catégories d'effets directs stratégiques, notamment en développant l'exploitation de plateformes numériques, qui seront incorporées dans les systèmes gouvernementaux chaque fois que ce sera possible et utile.

- 105. Le PAM aura davantage recours à des indicateurs tenant compte de la problématique femmes-hommes et à des analyses de données ventilées par sexe, par âge et par situation au regard du handicap afin d'être en mesure d'adapter au mieux ses programmes et d'évaluer les progrès accomplis sur la voie de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes. Les activités de suivi et d'évaluation tiendront compte de la problématique femmes-hommes et de la question du handicap³⁶ et, à cet effet, on veillera à ce que la représentation des femmes, des hommes, des garçons, des filles et de leurs organisations respectives soit équitable et on fera appel à des enquêtrices et à des femmes parlant les langues ethniques. Le recueil de données au moyen de la téléphonie mobile sera complété par la collecte directe de données qualitatives, avec pour objectif de remédier aux inégalités d'accès aux outils des technologies de l'information et de la communication et de doter les personnes qui en sont dépourvues de la capacité de les maîtriser.
- 106. Une évaluation indépendante du PSP sera menée en 2025, afin de faire le point sur la performance d'ensemble et d'éclairer la future orientation stratégique. Des examens sectoriels et la production de données factuelles, notamment sur la problématique femmes-hommes et la sécurité alimentaire globale, ainsi qu'un examen à mi-parcours du PSP, faciliteront l'adaptation des programmes au cours de l'exécution du PSP. Des évaluations décentralisées de l'alimentation scolaire sont prévues en 2022, 2023 et 2025, à l'occasion desquelles une attention particulière sera accordée au transfert de responsabilités.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

107. Le Gouvernement a fait preuve de vigilance pour empêcher l'entrée et la propagation de la COVID-19 dans le pays. Seul un petit nombre de cas a été enregistré, n'ayant donné lieu à aucun décès, mais les répercussions sociales et économiques de la pandémie sont susceptibles de mettre à mal plusieurs années de progrès en matière de réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et sont également susceptibles d'aggraver les inégalités existantes, notamment entre les femmes et les hommes. Il se peut aussi que la poursuite de la pandémie ralentisse la progression vers l'obtention des effets directs définis dans le PSP, en raison de difficultés accrues pour procéder à des achats dans d'autres pays, auxquelles s'ajoute le risque de voir compromise la continuité des programmes en cas de flambée épidémique en République démocratique populaire lao, qui aurait pour conséquences des coûts plus élevés ou des retards dans l'exécution des activités. Œuvrant en collaboration étroite avec le Gouvernement et l'équipe de pays des

³⁶ Grâce â l'utilisation des questions du Groupe de Washington. On trouvera des explications sur ces questions à l'adresse: https://www.ucl.ac.uk/epidemiology-health-care/which-one-use-washington-group-questions-or-model-disability-survey-0.

Nations Unies, le PAM continuera de surveiller l'évolution et les incidences de la pandémie de COVID-19, il engagera les procédures d'achat plus tôt que prévu et envisagera des modalités d'exécution de substitution au cas où les foyers de contamination se multiplieraient.

Risques opérationnels

- 108. Les principaux risques opérationnels sont liés à la limitation de la prise en main des opérations par le Gouvernement, ou à son manque de moyens ou de personnel, qui pourraient avoir une incidence sur la mise en œuvre efficace des projets et des initiatives de renforcement des capacités appuyés par le PAM; l'allocation de ressources insuffisantes par le Gouvernement pourrait compromettre le transfert de la responsabilité de certaines activités, en particulier les programmes nationaux de repas scolaires; la disponibilité limitée de partenaires coopérants appropriés est aussi une source de préoccupation.
- 109. Pour juguler ces risques, le PAM prévoit de tenir des réunions régulières avec les homologues gouvernementaux et d'établir des accords sur les résultats attendus du partenariat. Au côté du Gouvernement, le PAM suivra de près la mise en œuvre du plan de transition et l'adaptera en fonction des besoins, en fournissant un appui sous la forme de moyens supplémentaires pour le financement, le ciblage, le suivi et la sensibilisation. Il examinera les possibilités de collaboration et de partenariats stratégiques avec de nouveaux partenaires coopérants, tout en renforçant les axes de coopération existants et les capacités des partenaires existants.

Risques fiduciaires

110. La situation en matière de sécurité en République démocratique populaire la oest demeurée stable jusqu'à l'établissement du présent document. La répartition des tâches à accomplir est assurée comme il se doit, s'agissant en particulier des fonctions d'appui du PAM pour le financement, les achats et l'administration. On continuera de s'employer à faire en sorte que des contrôles et une supervision internes soient appliqués.

Risques financiers

111. Il se peut que la pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur le coût des marchandises importées, ce qui est susceptible d'avoir des répercussions d'ensemble sur le coût de la vie et sur l'exécution des activités. Les sources possibles d'instabilité macroéconomique sont les suivantes: la faiblesse des investissements étrangers directs, la précarité de la situation budgétaire, le très faible niveau de la notation souveraine, les phénomènes météorologiques extrêmes et la mauvaise gestion des dépenses. Le PAM a l'intention de suivre de près l'évolution de ces risques et de les atténuer en ajustant ses activités si nécessaire.

5.3 Garanties sociales et environnementales

112. La République démocratique populaire lao demeure aux prises avec des risques environnementaux et sociaux, sous la forme d'obstacles structurels qui empêchent les personnes vivant dans la pauvreté et dans les zones rurales, en particulier les femmes, les personnes handicapées et les membres des minorités ethniques, d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux. Certaines personnes n'ont pas accès aux informations et subissent des restrictions de leur liberté d'expression, se heurtent à des difficultés de langue et d'alphabétisation (en particulier parmi les groupes ruraux et ethniques), souffrent d'un accès limité aux télécommunications et à l'Internet et sont exposées à des munitions non explosées dans nombre de zones prioritaires du pays. Le modèle de croissance économique du pays se traduit parfois par l'exploitation de l'environnement et la dégradation des écosystèmes, par des déplacements de population non désirés, par l'exposition aux risques associés au changement climatique et à des pratiques d'utilisation des terres non viables, par la perte de ressources naturelles et par des disparités notables au niveau régional et

entre zones rurales et urbaines. Le PAM prendra en considération ces risques pour éviter de contribuer à les perpétuer ou à les amplifier.

- 113. Le PAM veillera à garantir la sûreté de toutes les activités, de toutes les opérations et de tous les actifs qu'il gère en recensant et en atténuant les risques, dans les huit domaines clés couverts par ses normes environnementales et sociales. Si nécessaire, sollicitera les avis d'experts sur les mesures à prendre pour atténuer les risques, par exemple l'élimination des munitions non explosées ou l'adaptation au changement climatique, et on veillera à suivre l'évolution des répercussions de tels risques. L'adhésion à cette approche de précaution et le fait d'éviter, de réduire au minimum et d'atténuer les risques auront pour effet de faciliter le respect par le PAM de son engagement de "ne pas nuire", à quelque niveau que ce soit.
- 114. Le PAM prendra systématiquement en compte la problématique femmes-hommes, la protection et les préoccupations en matière de responsabilité dans l'ensemble de ses activités, en prenant en considération les besoins propres aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons et en anticipant des facteurs tels que le handicap, la pauvreté et l'appartenance ethnique. L'ensemble du personnel recevra une formation sur la problématique femmes-hommes, la protection et les principes humanitaires. Le mécanisme de remontée de l'information sera adapté de façon continue à l'évolution des besoins des communautés en matière de communication.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)									
Effet direct	Activité	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total		
stratégique		2022	2023	2024	2025	2026			
1	1	10 740 688	8 551 423	8 295 537	8 002 259	6 098 711	41 688 618		
2	2	3 425 967	3 212 896	2 937 692	2 987 248	1 412 554	13 976 358		
3	3	3 114 843	2 846 652	3 048 374	2 676 072	2 746 706	14 432 646		
4	4	2 869 094	2 992 645	1 027 060	1 072 196	1 100 123	9 061 118		
Total		20 150 592	17 603 616	15 308 664	14 737 775	11 358 093	79 158 740		

115. La réduction du budget de portefeuille de pays au fil du temps traduit l'évolution progressive du PAM vers un rôle davantage centré sur l'assistance technique. Toutefois, du fait que les capacités des pouvoirs publics et les filets de sécurité sociale demeurent en développement, il sera nécessaire d'apporter un soutien direct à court terme. Cette nécessité est rendue d'autant plus cruciale par les effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, notamment ses répercussions sur les finances de l'État. On engagera également une évolution progressive de l'assistance alimentaire en nature vers les transferts de type monétaire, principalement au titre des effets directs stratégiques 3 et 4. Au moins 15 pour cent des ressources ont été alloués à des activités qui contribuent à l'égalité femmes-hommes.

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

116. Le PAM dispose d'une base diversifiée de donateurs, nouveaux ou traditionnels, et la plupart des effets directs stratégiques font l'objet d'un niveau de financement conforme au seuil minimal, si l'on se fonde sur les contributions pluriannuelles confirmées, sur les tendances passées, sur la connaissance des priorités futures des donateurs et sur les projets spécifiques qu'ils souhaitent financer, ou encore sur les échanges menés au niveau local avec chacun d'eux. Sur la foi de tendances passées, il est prévu que l'effet direct stratégique 1 soit adéquatement financé, au moyen d'une source substantielle et confirmée de financement pluriannuel, complétée par des versements attendus d'autres donateurs et du secteur privé. Les effets directs stratégiques 2 et 3 bénéficient de crédits reportés au titre de contributions pluriannuelles, et des contributions supplémentaires sont en cours de discussion avec des donateurs. Des donateurs ont également clairement indiqué qu'ils contribueraient au financement de l'effet direct stratégique 4 en cas de catastrophe.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO (JANVIER 2022-DÉCEMBRE 2026)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: D'ici à 2026, la sécurité alimentaire, la nutrition et les résultats de l'apprentissage des écoliers résidant dans des zones vulnérables s'améliorent grâce à un programme national de repas scolaires ancré dans la durée.

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Tient compte de la nutrition

Hypothèses:

Pour qu'un programme national de repas scolaires durable puisse fonctionner, le Gouvernement et les communautés devront disposer de moyens et de ressources adéquats, aussi devra-t-on partir du principe que le Gouvernement mobilisera la part requise du budget du Ministère de l'éducation et des sports ou fera appel à des sources externes, et que les communautés continueront de produire et de fournir des aliments frais, de mettre à disposition des espèces et de gérer le programme à l'échelon des villages. L'égalité femmes-hommes dépend de la poursuite des activités centrées sur les besoins éducatifs tant des filles que des garçons, dans la politique nationale.

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire (nouveau)

Taux de scolarisation

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Nombre de programmes nationaux améliorés grâce à une coopération Sud-Sud ou triangulaire menée avec l'appui du PAM (nouveau)

Pourcentage des écoliers qui, à la fin de deux années d'études primaires, se montrent capables de lire et de comprendre un texte du niveau de leur classe (nouveau)

Ressources mobilisées (en dollars) en faveur de systèmes ou de services axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (nouveau)

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER (nouveau)

Activités et produits

- 1. Fournir un appui direct et une assistance technique au Gouvernement afin de renforcer et de compléter le programme national de repas scolaires et de faciliter le transfert durable de la responsabilité du programme au Gouvernement. (Repas scolaires)
- 1.1 Des repas nutritifs sont servis aux écoliers ciblés qui bénéficient ainsi d'un apport alimentaire amélioré tout au long de l'année scolaire. (A: Ressources transférées)
- 1.1 Des repas nutritifs sont servis aux écoliers ciblés qui bénéficient ainsi d'un apport alimentaire amélioré tout au long de l'année scolaire. (B: Aliments nutritifs fournis)
- 1.1 Des repas nutritifs sont servis aux écoliers ciblés qui bénéficient ainsi d'un apport alimentaire amélioré tout au long de l'année scolaire. (N*: Alimentation scolaire assurée)
- 1.2 Les écoliers et communautés ciblés (niveaux 1 et 2) ont de meilleures connaissances, attitudes et pratiques du point de vue des comportements recommandés en matière de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, d'agriculture et d'alphabétisation, ce qui contribue à l'amélioration de leurs habitudes alimentaires (résultat stratégique 2) et de leur apprentissage (ODD 4). (A: Ressources transférées)
- 1.2 Les écoliers et communautés ciblés (niveaux 1 et 2) ont de meilleures connaissances, attitudes et pratiques du point de vue des comportements recommandés en matière de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, d'agriculture et d'alphabétisation, ce qui contribue à l'amélioration de leurs habitudes alimentaires (résultat stratégique 2) et de leur apprentissage (ODD 4). (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)
- 1.3 Les communautés rurales et les producteurs d'aliments locaux, en particulier les femmes, profitent de ventes fiables et prévisibles dans le cadre d'initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui favorisent l'accroissement de la productivité des cultures nutritives, permettent de multiplier les sources de revenus et rendent plus abordable le coût d'une alimentation diversifiée. (A: Ressources transférées)
- 1.3 Les communautés rurales et les producteurs d'aliments locaux, en particulier les femmes, profitent de ventes fiables et prévisibles dans le cadre d'initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui favorisent l'accroissement de la productivité des cultures nutritives, permettent de multiplier les sources de revenus et rendent plus abordable le coût d'une alimentation diversifiée. (D: Actifs créés)
- 1.3 Les communautés rurales et les producteurs d'aliments locaux, en particulier les femmes, profitent de ventes fiables et prévisibles dans le cadre d'initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui favorisent l'accroissement de la productivité des cultures nutritives, permettent de multiplier les sources de revenus et rendent plus abordable le coût d'une alimentation diversifiée. (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

1.4 Les écoliers résidant dans des zones vulnérables tirent profit des capacités renforcées des pouvoirs publics, de l'amélioration du fonctionnement des institutions et de la mise à disposition de ressources adéquates, qui permettent la conduite et la gestion d'un programme national de repas scolaires durable contribuant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire de ces écoliers ainsi que leurs résultats en matière d'apprentissage (ODD 4). (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

1.4 Les écoliers résidant dans des zones vulnérables tirent profit des capacités renforcées des pouvoirs publics, de l'amélioration du fonctionnement des institutions et de la mise à disposition de ressources adéquates, qui permettent la conduite et la gestion d'un programme national de repas scolaires durable contribuant à améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire de ces écoliers ainsi que leurs résultats en matière d'apprentissage (ODD 4). (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Effet direct stratégique 4: Les populations touchées par une crise en République démocratique populaire lao sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et autres besoins essentiels pendant et après les catastrophes.

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/ amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

Le PAM ne mettra en œuvre les activités relevant de cet effet direct stratégique qu'en cas de survenue d'une situation d'urgence et si le Gouvernement lui en fait la demande. Il prend pour hypothèse que le Gouvernement continuera de solliciter son aide et d'appuyer la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, par âge et par situation au regard du handicap, sur la base desquelles recenser les besoins propres aux personnes vulnérables et y répondre.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique de répondre aux besoins essentiels (nouveau)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Activités et produits

4. Fournir une assistance à dimension nutritionnelle sous forme de transferts de type monétaire ou de vivres pour subvenir aux besoins essentiels des personnes touchées par une crise. (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

- 4.1 Les filles, les garçons, les femmes et les hommes ciblés (niveau 1) touchés par des catastrophes naturelles ou par des chocs et perturbations d'origine anthropique reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, qui aide à subvenir à leurs besoins essentiels. (A: Ressources transférées)
- 4.1 Les filles, les garçons, les femmes et les hommes ciblés (niveau 1) touchés par des catastrophes naturelles ou par des chocs et perturbations d'origine anthropique reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, qui aide à subvenir à leurs besoins essentiels. (B: Aliments nutritifs fournis)
- 4.1 Les filles, les garçons, les femmes et les hommes ciblés (niveau 1) touchés par des catastrophes naturelles ou par des chocs et perturbations d'origine anthropique reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, qui aide à subvenir à leurs besoins essentiels. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2026, les résultats obtenus en matière de nutrition chez les personnes vulnérables exposées à des risques de malnutrition, sous une forme ou une autre, en particulier les femmes et les filles en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans et les enfants d'âge scolaire, s'améliorent, conformément aux cibles fixées au niveau national.

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Tient compte de la nutrition

Hypothèses:

L'obtention de l'effet direct stratégique 2 repose sur les hypothèses suivantes: le Gouvernement maintient un environnement opérationnel propice, les homologues gouvernementaux nationaux et provinciaux participent activement, la collaboration technique avec le Gouvernement demeure solide et les partenaires de développement se mobilisent, contribuent comme il convient aux initiatives nationales relatives à la nutrition et collaborent efficacement pour éviter les chevauchements d'initiatives ou l'utilisation inefficace des ressources.

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire - femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible qui participe à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

- 2. Assurer des services d'appui à la nutrition accessibles à tous, au profit des populations ciblées, et fournir une assistance technique, mener des activités de sensibilisation et dispenser des avis fondés sur des données probantes dans le domaine de la nutrition, à l'intention du Gouvernement et des autres parties prenantes, y compris le secteur privé. (Prévention de la malnutrition)
- 2.1 Les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les filles en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans et les enfants d'âge scolaire, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance, notamment des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, à l'appui de l'amélioration de leur régime alimentaire. (A: Ressources transférées)
- 2.1 Les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les filles en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans et les enfants d'âge scolaire, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance, notamment des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, à l'appui de l'amélioration de leur régime alimentaire. (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)
- 2.2 Les groupes vulnérables (niveau 3) tirent profit de la capacité renforcée du Gouvernement et des partenaires, y compris le secteur privé, à élaborer et à mettre en œuvre, sur la base de partenariats, des programmes de nutrition multisectoriels visant à prévenir la malnutrition. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)
- 2.2 Les groupes vulnérables (niveau 3) tirent profit de la capacité renforcée du Gouvernement et des partenaires, y compris le secteur privé, à élaborer et à mettre en œuvre, sur la base de partenariats, des programmes de nutrition multisectoriels visant à prévenir la malnutrition. (K: Partenariats appuyés)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2026, les personnes vulnérables résidant dans les zones touchées par une catastrophe ou exposées à des risques bénéficient d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle améliorée tout au long de l'année et leur capacité à atténuer et à gérer les risques associés aux aléas climatiques et à d'autres chocs est renforcée.

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

L'obtention de l'effet direct stratégique 3 repose sur l'hypothèse selon laquelle le Gouvernement maintient un environnement opérationnel propice à la prise en main des opérations et à la responsabilisation, aux niveaux local et national, afin que les cibles nationales et locales soient atteintes et que les engagements pris à l'échelle internationale soient honorés. On part également du principe que les communautés locales, et notamment les personnes les plus vulnérables, s'intéressent activement aux interventions du PAM et sont disposées à leur consacrer du temps et du travail.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire - nutrition

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance du PAM qui relèvent d'un dispositif national de protection sociale grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Proportion de transferts de type monétaire transitant par des systèmes nationaux de protection sociale grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence Valeur (en dollars) des fonds mobilisés en faveur d'un objectif de réduction des risques climatiques (nouveau)

Activités et produits

- 3. Fournir une assistance et un appui technique aux communautés ciblées et aux entités gouvernementales concernées aux fins de l'amélioration de la résilience des communautés face aux chocs climatiques ou d'une autre nature grâce au renforcement des capacités de gestion des risques liés aux catastrophes ou aux aléas climatiques et de protection sociale. (Adaptation au changement climatique et gestion des risques)
- 3.1 Les communautés vulnérables (niveaux 1 et 2) bénéficient d'une assistance à la création d'actifs et d'autres interventions d'appui axées sur les moyens d'existence durables, qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et améliorent leur résilience face aux chocs d'origine climatique ou d'une autre nature. (A: Ressources transférées)
- 3.1 Les communautés vulnérables (niveaux 1 et 2) bénéficient d'une assistance à la création d'actifs et d'autres interventions d'appui axées sur les moyens d'existence durables, qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et améliorent leur résilience face aux chocs d'origine climatique ou d'une autre nature. (B: Aliments nutritifs fournis)
- 3.1 Les communautés vulnérables (niveaux 1 et 2) bénéficient d'une assistance à la création d'actifs et d'autres interventions d'appui axées sur les moyens d'existence durables, qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et améliorent leur résilience face aux chocs d'origine climatique ou d'une autre nature. (D: Actifs créés)
- 3.1 Les communautés vulnérables (niveaux 1 et 2) bénéficient d'une assistance à la création d'actifs et d'autres interventions d'appui axées sur les moyens d'existence durables, qui leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et améliorent leur résilience face aux chocs d'origine climatique ou d'une autre nature. (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)
- 3.2 Les communautés vulnérables (niveau 3) tirent profit de la mise en œuvre de stratégies et de programmes locaux et nationaux qui leur permettent d'anticiper efficacement les risques d'origine climatique ou d'une autre nature pesant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de s'y préparer, de les gérer et d'en atténuer les conséquences. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)
- 3.2 Les communautés vulnérables (niveau 3) tirent profit de la mise en œuvre de stratégies et de programmes locaux et nationaux qui leur permettent d'anticiper efficacement les risques d'origine climatique ou d'une autre nature pesant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de s'y préparer, de les gérer et d'en atténuer les conséquences. (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

But 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Résultats transversaux

- C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)
- C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Résultats transversaux

- C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité (nouveau)
- C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité (nouveau)
- C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM (nouveau)

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Résultats transversaux

- C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert
- C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)
- C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Résultats transversaux

C.4.1*: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats occasionnels conclus pour les activités relevant du PSP pour lesquels les risques écologiques et sociaux ont été évalués

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)									
	Résultat Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2 l'ODD 2		Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Total				
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4					
Domaine d'action privilégié	Causes profondes	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise					
Transferts	29 430 889	10 427 047	10 262 989	6 889 031	57 009 956				
Mise en œuvre	5 312 950	1 238 568	1 724 513	718 000	8 994 031				
Coûts d'appui directs ajustés	4 400 403	1 457 726	1 564 278	901 061	8 323 467				
Total partiel	39 144 242	13 123 340	13 551 781	8 508 092	74 327 455				
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	2 544 376	853 017	880 866	553 026	4 831 285				
Total	41 688 618	13 976 358	14 432 646	9 061 118	79 158 740				

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIDA Fonds international de développement agricole

ODD objectif de développement durableOMS Organisation mondiale de la SantéONG organisation non gouvernementale

PIB Produit intérieur brut

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PSP plan stratégique de pays

SUN mouvement Renforcer la nutrition

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance